



Communiqué du conseil des ministres

20 février 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 20 février 2020 sous la Présidence de Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les deux projets de décrets suivants :

- Projet de décret fixant les objectifs, la composition et le fonctionnement du Comité Interministériel chargé de l'Amélioration de la Compétitivité.

Ce Comité Interministériel a pour principales missions de coordonner la mise en œuvre des mesures visant l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, d'identifier les obstacles en la matière et d'impulser les efforts de l'ensemble des acteurs dans ce domaine.

Il regroupe les différents départements concernés par la compétitivité ainsi qu'un représentant du secteur privé national.

- Projet de décret fixant les objectifs, la composition et le fonctionnement du Comité Interministériel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Promotion de l'Investissement.

Ce Comité Interministériel a pour principales missions d'identifier et de piloter la mise en œuvre des actions visant la promotion de l'investissement et des réformes du climat des affaires.

Il comprend en son sein les différents acteurs publics et privés impliqués dans le processus des réformes.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Education Nationale a présenté une communication sur la feuille de route du projet de réforme du système éducatif en Mauritanie.

Cette communication propose un ensemble de mesures tendant à permettre une exploitation rationnelle des moyens disponibles et une planification judicieuse pour garantir à tous les enfants de la Mauritanie un accès équitable à un système éducatif de qualité, efficace et efficient.

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie et de l'Industrie chargé de la Promotion de l'Investissement et du Développement Industriel a présenté une communication relative à la feuille de route des réformes Doing Business 2020-2021.

Cette communication propose un train de mesures de nature à favoriser la redynamisation du pro-



cessus d'amélioration du climat des affaires et la relance de l'élan réformateur du pays visant sa progression dans le classement Doing Business.